

# Communiqué

Le 29 mars 1995

N° 61

## NOUVEAUX ACCORDS ENTRE LE CANADA ET LA RÉPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN

Un accord de commerce et une déclaration de principes ont été signés aujourd'hui entre le Canada et la République de Kazakhstan, en présence du premier ministre, M. Jean Chrétien, et de son homologue kazakh, M. Akezhan M. Kazhegeldin, en visite au Canada.

La déclaration de principes, qui établit le fondement des relations présentes et à venir entre les deux pays, a été signée par le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, et par le ministre kazakh des Affaires étrangères, M. Kasymzhomart K. Tokaev. L'accord de commerce, signé par M. Chan et par le ministre kazakh de l'Économie, M. Altai L. Tleuberdin, facilitera les échanges bilatéraux et fournira aux gens d'affaires canadiens de meilleures garanties concernant leurs intérêts et leurs activités au Kazakhstan. « Cet accord, de même que la déclaration de principes, apporte la preuve concrète du développement des relations économiques et politiques entre nos deux pays », a indiqué M. Chan.

Un mémorandum d'intention visant la négociation de deux autres accords avec la République de Kazakhstan, l'un portant sur les doubles impositions et l'autre sur la protection de l'investissement étranger, a aussi été signé aujourd'hui par le secrétaire d'État (Institutions financières internationales), M. Doug Peters, et par le ministre kazakh des Finances, M. Alexander S. Pavlov. D'autre part, MM. Peters et Pavlov, ainsi que le ministre kazakh du Pétrole et du Gaz, M. Nurlan U. Balgimbaev, ont assisté à la signature de trois protocoles commerciaux entre des entreprises canadiennes et leurs partenaires du Kazakhstan. « De nombreuses sociétés canadiennes ont déjà saisi les nouvelles occasions d'investissement qui s'offrent au Kazakhstan, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, des télécommunications et de l'agriculture. Ces nouveaux protocoles renforceront encore davantage nos relations en matière de commerce et



d'investissement », a affirmé M. Peters. (Voir document d'information I ci-joint.)

Enfin, aujourd'hui également, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé un ensemble de mesures d'assistance technique de 1,1 million de dollars en faveur du Kazakhstan, visant principalement les activités canadiennes dans les secteurs des mines et du pétrole et du gaz. « Le développement des secteurs minier et énergétique est capital pour assurer le passage du Kazakhstan à l'économie de marché. Ces mesures permettront de soutenir efficacement les réformes économiques tout en faisant avancer les intérêts commerciaux du Canada sur ce marché en développement prometteur », a déclaré M. Ouellet. (Voir document d'information II ci-joint.)

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874

## Document d'information I

### PROTOCOLES COMMERCIAUX SIGNÉS ENTRE LE CANADA ET LE KAZAKHSTAN

- Contrat entre Goldbelt Resources de Vancouver et Kazgold – Les partenaires extraieront, à titre exclusif, l'or contenu dans les déchets de la mine de plomb/zinc de Leninogorsk. Le total des frais d'immobilisation du projet s'établit à 83 millions de dollars US.
- Protocole de coopération entre SNC-Lavalin de Montréal et Aktubinsneft du Kazakhstan – SNC-Lavalin a achevé récemment une étude de faisabilité visant l'expansion des installations de traitement du pétrole et du gaz de Zhanazhol. Le protocole vient confirmer le contrat général déjà signé entre les deux partenaires pour l'exécution de ce projet de 475 millions de dollars US.
- Accord entre Snow Leopard de Calgary et le gouvernement du Kazakhstan – Il s'agit de former la coentreprise Stepnoi Leopard Ltée, appelée à développer tous les aspects du projet pétrolier et gazier de Kamen/Tokarev/Teplov d'une valeur approximative de 90 millions de dollars US.

## Document d'information II

### NOUVELLES MESURES D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU CANADA EN FAVEUR DU KAZAKHSTAN

Les nouvelles mesures annoncées aujourd'hui s'inscrivent dans le cadre du programme canadien d'assistance technique au Kazakhstan. Déjà en cours et administré par la Direction générale de l'assistance à l'Europe centrale et de l'Est, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ce programme vise deux objectifs principaux : soutenir le passage du Kazakhstan à l'économie de marché et développer les relations en matière de commerce et d'investissement entre ce pays et le Canada. Les engagements effectués à ce jour, nouvelles mesures comprises, s'établissent à environ 1,6 million de dollars au titre d'une vingtaine de projets. Le Canada a en outre promis des contributions de près de 1 million de dollars en faveur du Kazakhstan dans le cadre de divers organismes multilatéraux.

Le programme canadien d'assistance technique vise essentiellement trois grands secteurs - les mines, l'énergie et l'agriculture -, dans lesquels les compétences canadiennes sont en rapport à la fois avec les priorités de réforme économique du Kazakhstan et avec les possibilités de commerce et d'investissement qui se font jour dans ce pays.

Voici les projets visés par les mesures annoncées aujourd'hui :

#### Privatisation dans le secteur minier

Le Canada apportera une contribution de 315 000 dollars au titre d'un projet de 1,2 million de dollars de la Société financière internationale (SFI) visant la privatisation du Combinat cuivre-produits chimiques de l'Est du Kazakhstan. Dans le cadre de ce projet, l'entreprise canadienne Felske and Associates Ltd. de Toronto (Ontario) effectuera une évaluation géologique des réserves minérales du Combinat; examinera les opérations d'extraction et les systèmes de traitement des minerais; évaluera les infrastructures de transport; et étudiera les infrastructures sociales connexes comme les écoles et le logement. De plus, elle procédera à un examen approfondi des systèmes de comptabilité et établira des analyses de coût et des projections financières en vue de la privatisation et de la vente du Combinat. Le projet global sera administré par la SFI en collaboration avec le Comité des biens de l'État, qui est responsable du programme de privatisation du Kazakhstan.

### **Projet d'extraction de gaz naturel**

Ce projet de 199 000 dollars consiste à évaluer la viabilité technique et économique d'une modernisation de l'usine de gaz d'Uzen, dans l'Ouest du Kazakhstan, en vue d'extraire de précieux liquides de gaz naturel et de réduire la pollution environnementale résultant des flambées de gaz. SNC-Lavalin de Montréal (Québec) effectuera l'évaluation, établira une proposition et un plan financier pour l'extraction du gaz naturel, formera le personnel kazakh et mettra au point un programme d'amélioration de la gestion d'entreprise. Le partenaire kazakh de ce projet est la compagnie pétrolière nationale, Kazakhstanmunaygas.

### **Renaissance Europe de l'Est**

Le programme Renaissance Europe de l'Est (REE) a fourni plus de 581 000 dollars à des sociétés canadiennes pour appuyer le développement des possibilités de commerce et d'investissement au Kazakhstan. Ce programme permet le financement, à frais partagés, d'études de faisabilité visant des entreprises données, de l'établissement de coentreprises et de cours de formation axés sur l'entreprise. Il appuie en outre la formation de conseils bilatéraux de gens d'affaires ainsi que l'organisation de missions et de séminaires commerciaux. Onze projets ont été approuvés à ce jour, principalement dans les secteurs du pétrole et du gaz, des mines et de l'agriculture.

Les crédits nécessaires au financement de ces initiatives étaient prévus dans le Budget de février 1995 et sont donc compris dans le cadre financier existant.